

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 44

Artikel: Le stagiaire Ruffy
Autor: Ruffy, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Jannet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
 ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 1 novembre 1919. — 4. Eugène Ruffy. — Lou patron dou tsalé (Pierre d'Antan). — Le falot (Pierre F.). — Le stagiaire Ruffy. — Par monts et vaux (H.-L. Bory). — La maladie de l'homme (R. Molles). — En marge de la faculté. — Nos bons aieux. — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

† EUGÈNE RUFFY

EUGÈNE Ruffy s'est éteint le 25 octobre, à l'âge de 65 ans. Avec lui disparaît l'homme d'Etat le plus éminent qu'ait eu notre canton depuis Louis Ruchonnet. Les quotidiens ont dit les services qu'il rendit à son pays comme membre du gouvernement vaudois, comme conseiller fédéral, et la considération qu'il s'était acquise dans le monde en sa qualité de directeur du Bureau international de l'Union postale universelle. Rappelons que son passage relativement court au Département cantonal de l'instruction publique fut marqué par de grandes œuvres : transformation de l'Académie en université, lois sur l'enseignement secondaire et primaire, gratuité du matériel scolaire, acheminement à la construction du palais de Rumine. Artiste dans l'âme, qualité rare chez les politiciens, éprix de tout ce qui est noble et beau, il fit grandement avancer la restauration de la cathédrale et du château de Chillon. A lui encore est dû pour une large part le développement que prit notre galerie cantonale des beaux-arts, à l'époque où elle était déjà bien à l'étroit dans le bâtiment Arlaud. Il en eut la direction durant huit ans, jusqu'à la nomination, en 1894, du conservateur actuel, M. Emile Bonjour. N'attendant pas que nos peintres fussent morts pour rendre hommage à leur talent, il dota nos collections artistiques d'œuvres de l'école suisse contemporaine, dont jusqu'alors elles étaient assez pauvres. Citons parmi ses heureuses acquisitions : *Devant l'église à Saint-Germain*, de Biéler ; *Sous les pommiers*, de M^{me} Louise Breslau ; *les Paysans à Lavey*, de Charles Giron ; *Dans l'atelier*, de Baud-Bovy ; le *Château de Grandson*, de Charles Vuillermet ; le *Retour du bûcheron*, de Frédéric Rouge ; le *Saint-Saphorin* et la *Venise*, de Bocion.

Le nom d'Eugène Ruffy restera comme celui d'un grand Vaudois.

Ordre et Liberté. — Dans l'une des nombreuses assemblées populaires convoquées à l'occasion des dernières élections fédérales, un des assistants remarque, non sans étonnement, un citoyen récemment sorti de prison. Il en fait l'observation à son voisin, qui lui répond :

— Eh ! bien, il faut croire que c'est un partisan de l'ordre et de... la liberté. — C. R.

LOU PATRON DOU TSALÉ

DJAN-DANIET d'avai marié ouna fenna foudramein metcheinta, que lo fajai marchi adrai. Perdiu, d'é pas lo premi, conto prau que charai pas lo derri. Tot lo dzor, la Gothon d'éthai apri chi pouro Djan-Daniet.

— Djan Daniet, va-t'un mé queri de l'ivoué.
 — Djan-Daniet, va-t'un clouré i dzenedé. — Djan-Daniet, fa choche, Djan-Daniet, fa chun. — Et pu caije-té té caije, gros bedan, et dépatze-té, gros nianiou.

Lo léchivé pas pi droumi tranquillo : Djan-Daniet, ou-to pas lo boubo que bouaile, laiva-té pour lo panâ, bade-lai chon poupalet. Et dunche et dunche, tot lo dzor et tota la né.

Lo pouro Djan-Daniet lo falai dzouré, et quand, por on coup, fajai lo chior aô bun qué fajai mena dè ché rebifâ, tinque, la Gothon qu'aveintavé la demi-aune déjo la felaire et hardi, ouna ramenaïe. Lo Djan-Daniel éthai on grô l'hommo ; dé bi chavaï que che d'avai volui ché charai fai a rechpettâ, ma ché vergognivé dé tapâ chu na fenna, et d'amaé mi ché caiji et obéi. Lai iena onco grô que fant dunche.

On dzor la Gothon éthai tant terubjamun ein colère ; d'avai prai pas pi la demi-aune, ma on puchein dordon et correchai apri ch' n'ommo. Ma fai, lo pouro Djan-Daniel qu'avai na poueira dé la metzance ne fa ne ion ne dou, ché va catisi déjo lo llhi. — « Attein pi chta né, que lai fa la G^oth^o, te pair run por atteindré, l'ari prau t'n'affère.

Ma tot d'on coup, la vaica que vouaite per la fenithra et que ché bouté à dere : « Aï mon Dieu, que ete hau monchu que vignont amon la tserra : lo menichtro, lo chindico, lo couriau. Vau-tou gadzi que vignont po lé j'Incurables. Djan-Daniet, té fau chadi... » Djan-Daniel dejai run. — « Djan-Daniet, chade, té dio, chan dza ver la chai daô courti... »

Djan-Daniel dejai adi run.

— Ch'te pi, mon Djan-Daniet, van boussi à la poorta. Mé fa pas ha vergogne. Chadé...

Adan lo Djan-Daniet ein chadeint la titha du déjo lo llhi :

— Na, que vu pas chadi. Té vu tot parai mothâ on iadzo che che lo maistro, ouai aô bun nâ.

(Le Progrès). — PIRRE D'ANTAN.

LE FALOT

DANS un petit port du Léman, à dix heures du soir. Un gendarme, avisant un particulier monté sur une péniche :

— Où allez-vous ?
 — Je me promène.
 — Et votre falot ?
 — Y en a point.

Le lendemain, la municipalité faisait tambouriner qu'il était interdit de naviguer dans les ténèbres sans un falot.

A la nuit, l'œil du gendarme tomba de nouveau sur l'homme à la péniche :

— Où allez-vous ?
 — Je me promène.
 — Et votre falot ?
 — Le voici.
 — Et la bougie ?
 — Y en a point.

Nouveau procès-verbal, nouvel arrêté officiel : « Dès les dix heures du soir, il est sévèrement défendu d'aller en petit bateau, sans falot et sans bougie dedans. » En règle ! se dit le gen-

darme et, le soir même, à dix heures toujours, il observe le port et reconnaît son « client » :

— Où allez-vous ?
 — Je me promène.
 — Et votre falot ?
 — Le voici.
 — Et la bougie ?
 — La voilà.
 — Et le feu au bout ?
 — Y en a point.

D'urgence, le syndic convoque ses collègues, et la municipalité ordonne : « Il est rigoureusement interdit de faire de la navigation après dix heures du soir, sans se munir d'un falot avec sa bougie et le feu au bout. »

A dix heures précises, l'éternel promeneur montant son éternelle péniche, s'entendit interpellé par le défenseur des lois :

— Où allez-vous ?
 — Je me promène.
 — Et votre falot ?
 — Le voici.
 — Et la bougie ?
 — La voilà.
 — Et le feu au bout ?
 — Il y est.

S'étant convaincu qu' « il y était » réellement, le gendarme pirouetta sur ses talons en disant : « En règle ! »

PIERRE F.

LE STAGIAIRE RUFFY

EUGÈNE RUFFY eut le bonheur de faire son stage d'avocat chez Louis Ruchonnet, alors conseiller national. Il a rappelé ce temps dans le discours qu'il prononça, le 17 novembre 1906, place de la Madeleine, à l'inauguration du monument érigé par les Vaudois à leur grand concitoyen :

« Je vois encore, dit-il, ses retours de Berne, le samedi, pendant la session des Chambres fédérales. Chacun de nous tenait prêts les dossiers qui lui étaient confiés et attendait avec impatience les directions du maître. C'était un grand moment, car, quelque fatigué qu'il fût par le labour de la semaine, la réponse à chaque question était un rapide et brillant cours de droit, dont profitait les quatre stagiaires suspendus à ses lèvres.

Alors, heureux d'avoir entendu la parole du maître, car pour nous c'était l'*autos éphe*¹, nous reprenions joyeux et confiants notre dossier.

Parfois, je le dois à la vérité, notre assurance baissait. C'était lorsque à notre entrée au prétoire la figure désolée du client et même, ça et là, l'accueil du président nous faisaient sentir que ce n'était pas le stagiaire qui était attendu. C'était aussi lorsque dans le courrier nous trouvions trop souvent cet appel : « Monsieur le docteur, nous ne doutons pas des capacités des jeunes gens qui sont à votre étude, mais dans notre affaire si importante — elles sont toutes importantes pour ceux qui sont en cause —, il nous serait particulièrement agréable si vous pouviez nous assister personnellement. »

¹ La renommée même.

C'était pour nous un rafraîchissement salutaire.

Et les soirées consacrées aux amis, les samedis si impatiemment attendus ! C'était alors la chronique politique de la semaine, rehaussée de remarques piquantes et souvent soulignée d'une figure tracée à grands traits sur l'ardoise où l'on venait de noter un 221 sec au piquet.

C'était si captivant que cela durait jusqu'au matin et que son ironique : « Bonne nuit, messieurs ! » nous était adressé au moment où, selon son expression, les petits oiseaux commençaient à chanter. »

Une vieille connaissance nous est revenue, accueillie avec plaisir : c'est le « *Messager Boiteux de Berne et Vevey* » de 1920, édité par la maison Klausfelder, à Vevey. Il nous arrive, toujours alerte, sous la vignette bien connue, qui est d'actualité en temps de guerre et de saison en temps de paix par les allégories qu'elle contient. Son bagage littéraire, scientifique et pratique est toujours bien fourni. Il s'intéresse à toutes les actualités, il renseigne toujours la campagne et la ville, restant ainsi le véritable « *Messager* » de chacun

PAR MONT ET VAUX

Avant que nos chasseurs remettent le fusil au ratelier et la gibecière dans l'armoire, jusqu'à l'ouverture prochaine, profitons de reproduire la pièce suivante, publiée il y a quelques années dans *Le St Hubert*, organe occasionnel de la « Diana »

En chasse.

A mes amis Oscar DURUZ et Marius GRANDJEAN, à Lausanne, membres de la Diana.

DEBOUT chasseurs ! L'horizon se colore, L'ombre des nuits monte du blanc bouleau. Dans le lointain rougit déjà l'aurore.

Taïaut ! Taïaut ! Hallali ! Hallalo ! Dans la fraîcheur de l'aube qui commence, Chargeons gaîment le sac et le fusil.

L'oiseau reprendra sa romance, Et le ruisseau son éternel babil.

Eloignons-nous de la ville endormie, Où les bourgeois rêvent à poings fermés. L'édredon nuit à notre anatomie, Il faut de l'air à nos coeurs enflammés !...

Les Lausannois sont des gens débonnaires Qui n'aiment pas mettre le nez dehors Avant d'avoir — dans les temps ordinaires — Baillé vingt fois en étirant leur corps.

Mais nous, les vieux, à l'humeur héroïque, Le chant du coq, nous surprend le matin, Prêts à partir, d'un courage stoïque, Vers les prés roux où fisonne le tym.

A nous le monde, à nous l'espace immense, L'horizon bleu, la nature et les fleurs ! Le lac d'azur, le champ qu'on ensement, Où le gibier va traîner ses douleurs !

A nous la vie, à nous la forêt sombre Que fait trembler le son troubant du cor, L'air du matin, le grand soleil et l'ombre ! Nous avons tout, et voulons plus encor !...

Fiers et contents, l'âme toujours sereine, Ne craignant pas le retour des hivers, Avec la joie et Diana pour reine. Par monts et vaux nous battons l'univers !

Notre gaité, rien ne peut nous l'abattre, Elle est gravée en notre livre d'or. Avec toujours de l'entrain comme quatre, Nous sommes roi des champs de fructidor.

On dit souvent, lorsque la feuille tombe, Et que la mort semble souffler partout, C'est la saison qui conduit à la tombe, Et qui s'en va nous dépouiller de tout.

Et cependant, ô jeunesse frivole, Petits vieillards ramollis au repos, Courez les bois lorsque la feuille vole, Vous reviendrez avec l'esprit dispos.

Peut-être aussi, votre âme enthousiasmée, Fortifiée à ces rudes ébats, Comprendra mieux la saison embrumée Et des chasseurs les rustiques combats.

Que l'horizon soit de couleur de suie, Qu'il neige ou gèle à fendre des cailloux, Qu'il pleuve à flots où que le ciel s'essuie, Nous restons fiers à vous rendre jaloux.

Enfants des bois, citoyens en maraude, Pour nous tout est dans l'œil et les jarrets. Aussi malheur à l'imprudent qui rôde Et vient flâner aux abords de nos rets.

Nous n'avons pas de tribunal supérieur Pour décider du sort des prisonniers. De nos flingots, après le chaud baptême, Les blessés sont remis aux cuisiniers.

Et si, parfois, en retirant la douille, Le fusillé s'enfuit d'un air moqueur, Eh bien ! qu'importe ! on s'en revient boudouille, Content quand même et sans tristesse au cœur.

Mais lorsqu'enfin, la gibecière pleine, Il rentre avec ses chiens la queue au vent, Les aboîtements éclatent dans la plaine, Mais il est calme autant qu'auparavant

Ces braves chiens qu'on méprise et qu'on chasse, Il faut les voir sur le cerf aux abois. Sans leur secours, que ferions-nous en chasse Pour découvrir les secrets de nos bois.

Et c'est encore presque un bonheur extrême Qu'un non-chasseur ne goûte qu'à demi : Celui d'aimer comme un peu de soi-même, L'humble animal qui nous tient lieu d'ami.

Vive la chasse et les beaux jours d'automne ! Si la saison des fleurs fait ses adieux, Tant pis ! pour nous le fusil qui détonne Sera toujours le vrai plaisir des dieux.

Et puis, traînant sa longue rêverie Du fond des vallées aux agrestes sommets, Comme il connaît, le chasseur, sa patrie ! Et comme il l'aime, ah ! oui, je vous promets !...

Pas un recouin de sa vaste étendue N'est un secret pour un pareil vainqueur. Il a tout vu dans sa course éperdue, Et tout gardé dans le fond de son cœur !...

Allons, chasseurs ! L'horizon se colore, L'ombre des nuits monte du blanc bouleau ; Dans le lointain rougit déjà l'aurore. Taïaut ! Taïaut ! Hallali ! Hallalo !...

H.-L. BORY.

LA MALADIE DE L'HOMME

C'ÉTAIT dans le petit village de « Paradis » comme une grande fête perpétuelle. Pourquoi ? Sans doute à cause de la distance très grande qui séparait ses chaumières des grandes villes prochaines, dont le vent seul apportait — quand il soufflait dans la bonne direction — le mugissement lointain des sirènes, aux heures de sortie des ateliers et des usines. Et puis, surtout à cause d'un homme, sorte de philanthrope, dont l'esprit rêveur et utopiste était généreux, et s'aidait d'une puissante volonté dans la réalisation des buts qu'il poursuivait. Cet homme, dont la foi était inébranlable, dont le désintéressement était unique, avait triomphé des difficultés et des obstacles et le petit village de « Paradis », à cause de tout cela, était le plus heureux village du monde.

Or, il arriva qu'un jour, ce cerveau puissant, à force d'engendrer, cette volonté, à force de vaincre, s'usèrent, et l'homme éprouvé fut terrassé par la maladie. Oh ! comme alors tout changea. Les habitants rôdaient dans les chemins et par les champs comme des âmes en peine. L'isolement, que la maladie obligeait l'homme à garder, remplissait de stupeur tous ces gens. Et bien que l'œuvre restât intacte et que rien ne fut changé dans ce qu'avait fait cet homme, tout semblait aller à hue et à dia, parce que la personnalité dont elle était issue venait d'être atteinte par la maladie. Hommes, femmes et enfants, pêle-mêle, allaient aux nouvelles, et lorsqu'un matin — il y avait du soleil dans le ciel et des fleurs dans les champs, — le médecin annonça sa guérison, des larmes de joie coulèrent sur toutes les joues, et le petit village reprit sa physionomie habituelle. L'a-

larame avait été chaude, et le bonheur de « Paradis » fort compromis.

On a dit : Les hommes passent, les œuvres demeurent. Si pourtant..., mais non, c'est impossible... R. MOLLES.

La patrie suisse. — Le numéro du 15 octobre contient vingt superbes gravures illustrant une quinzaine d'articles variés ; il ne renferme pas moins de onze portraits, ceux du nouveau juge fédéral M. Eugène Deschenaux, du Conseil d'Etat Vaudois, de M. le Dr Auguste Jeanrenaud, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier et de M. Nicolas Wassylko, chef de la mission diplomatique de l'Ukraine de superbes vues du Val d'Hérens ; une vue de Versailles à vol d'oiseau par l'aviateur François Durafour, un groupe de pèlerins suisses devant la Cathédrale de Reims, l'assemblée générale des Sociétés de développement à Grunen-Sumiswald ; une vue des autos-cars postaux dans les Grisons, une vue de la grande foire de Chindon ; de délicieuses reproductions d'œuvres à l'exposition Lory, à Berne, par les projets de monuments à élever aux soldats genevois morts pour la patrie ; une vue du cimetière-type de l'Exposition d'Art funéraire à Mon-Repos, à Lausanne.

EN MARGE DE LA FACULTÉ

Voici quelques recettes médicales extraites du carnet d'un vieux mège. Nous respectons l'orthographe.

Pour les entorses.

Vous commencé par dire *Notre aide* et vous faites après la prière qui suiv :

Entorse détorce

Si tu es entorse bétorse

Retourne en ta place

Aussi vite que notre Seigneur a été trahi

Le jour du grand vendredi.

En disant cette prière, vous faites la croix avec le pouce sur le mal en tirant le mal en bas.

Cecy par trois fois et puis après vous redites *Notre aide* pour finir.

Pour arrêter le sang pour les gens et pour les bêtes.

Dire le nom de baptême et de famille et si c'est une bête dire le nom de qui elle appartient avant le nom de la bête ; si elle n'en a pas y en mettre un et puis dire la couleur de cette bête, et si c'est une femme la couleur des cheveux.

Aut nom de Dieu

Du Père, du Fils et du Saint-Esprit

Amen.

Jésus rouge qui dégoute

Ne dégoute

Pas plus

Que les veines de Jésus

Christ en la croix

Arrête-toi, arrête-toi,

Arrête-toi et que les veines closent la gorge qui saigne et dégorge

Arrête-toi !

Au nom de Dieu, du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Amen en Jésus.

Le dire trois fois pour tout le sang que vous voulez arrêter, on ne dit *Notre père* que la première fois en commençant.

Pour le tachet.

Feu chaud, feu froid, feu ardent,

Feu violent, feu brûlant.

Que tu perdes ta chaleur

Comme Judas sa couleur

Le jour du grand vendredi

A trois heures après-midi.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Amen.

On la répète trois fois en traînant la main depuis sur la tête jusqu'au bout de la queue.

On entre à l'écurie du pied gauche, on va du côté droit de la bête : tirant son bonnet, on dit le nom de la bête avant de prier.

Pour les coups.

Quand mon père fut fait

Jamais mal ne se fit-il.

Par ainsi, jamais, jamais,

Jamais mal se fasse-t-il.

Amen, ainsi soit-il.